

## LES JOURNÉES DU PARASPORT EN OCCITANIE

*Palavas-les-Flots, le 10 octobre 2023*

### Compte-rendu

La deuxième édition des journées du parasport s'est tenue à la Fondation Saint Pierre le 10 octobre dernier, avec pour fil rouge « le parasport dans le parcours de vie de la personne en situation de handicap ». L'ensemble des acteurs du parasport était réuni pour réfléchir ensemble à des actions à mettre en place sur les territoires pour continuer le développement de la pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap.

Un état des lieux territorial avec les enjeux majeurs que nous avons a été présenté (cf. support de présentation) avant de travailler par groupe sur 3 ateliers thématiques.

- **Atelier 1** : Comment développer la pratique parasportive dans le milieu scolaire ?
- **Atelier 2** : Accueillir des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs
- **Atelier 3** : Développer la pratique parasportive dans le milieu médico-social

Ces ateliers avaient pour objectifs, entre autres, de partager des bonnes pratiques locales pour s'en inspirer et d'identifier des actions à mener collectivement. Vous trouverez ci-après les conclusions de chacun de ces ateliers.

En deuxième partie d'après-midi, une table ronde a réuni deux athlètes ainsi que Messieurs Kamel CHIBLI (VP de la région Occitanie en charge de l'Éducation, l'orientation, la jeunesse et les sports) et Pascal ETIENNE (Directeur de la DRAJES).

Sophie BRILLANT (para-canoë kayak) et Kévin LAPEYRE (para-athlétisme adapté) nous ont partagé leurs parcours, les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, et la chance qu'ils ont eu d'avoir chacun un club qui a su les accueillir. Messier Kamel Chibi et Pascal Etienne ont pu réagir à leurs histoires, et ont partagé avec nous l'importance qu'il y avait à nous engager ensemble pour rendre la pratique sportive accessible aux personnes en situation de handicap.

### **ATELIER 1 - Comment développer la pratique parasportive dans le milieu scolaire ?**

Quelques données :

- + de 400 000 enfants en situation de handicap sont scolarisés en France
- 85% sont scolarisé en milieu ordinaire
- Pas loin de 45% sont scolarisés dans le premier degré

Actions à envisager :



- **Le parasport sur tous les temps de l'enfant :**
  - Temporalité : dès la rentrée 2024
  - Acteurs concernés : CRDS / Académies ? / mouvement sportif / monde médico-social
  - Description : Renforcer la collaboration entre l'éducation nationale (sport scolaire), le monde médico-social, le mouvement sportif, pour que les jeunes puissent participer à tous les temps sportifs. Fait écho à une action prioritaire du PST : « renforcer les passerelles entre les acteurs sportifs et les établissements scolaires ». Mener une réflexion au niveau académique pour essayer des bonnes pratiques (cf. exemple du Lycée de Rivesaltes) en s'appuyant peut-être sur la CRdS.
  
- **Le parasport dans les dispositifs de droit commun :**
  - Temporalité : Dès que possible
  - Acteurs concernés : Mouvement sportif, établissements scolaires, DRAJES/SDJES
  - Description : Recenser tous les dispositifs existants de l'Etat (J'apprends à nager, aisance aquatique, savoir rouler à vélo), et des fédérations, pour y intégrer davantage de jeunes en situation de handicap.

*Exemples de bonnes pratiques sur le territoire :*

- *Académie de Toulouse : Groupe de travail qui réunit une diversité d'acteurs au service de la promotion de l'APS pour les élèves en situation de handicap. Les objectifs principaux de ce groupe sont d'informer (les élèves, les parents, les professeurs, etc.) de ce qui existe et des acteurs locaux à leur disposition ; et de sensibiliser tous les acteurs éducatifs pour promouvoir la pratique. Des idées d'actions, telles qu'une journée académique du parasport, ou encore un séminaire avec le monde éducatif (IA-DASEN, IEN ASH, formateurs ASH, enseignants, UNSS) et les partenaires (DRAJES, CRH, LSA, CPSF, associations...) sont à l'ordre du jour.*
  
- *Lycée Agricole de Rivesaltes : collaboration entre un SESSAD et le lycée pour permettre aux jeunes d'aller à l'AS et de participer aux cours d'EPS.*

## **ATELIER 2 – Accueillir des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs**

Outils du CPSF sur lesquels on peut s'appuyer :

- Trouve ton parasport : <https://trouvetonparasport.france-paralympique.fr/#/>
- Programme Club inclusif : <https://club-inclusif.fr/>

Quelques données :

- 50 km : C'est la distance moyenne qu'une personne en situation de handicap doit faire pour pratiquer un sport qui lui convient dans un club.
- 1,4% : C'est le pourcentage de clubs qui se disent en capacité d'accueillir une personne en situation de handicap



Actions à envisager :

- **Déconstruire les préjugés et accompagner dans l'accueil à la pratique :**
  - Temporalité : dès aujourd'hui
  - Acteurs concernés : toutes et tous, avec l'aide notamment des référent parasports identifiés au sein des ligues.
  - Description : se former / se sensibiliser ; envisager un « pôle ressource » des ligues, pour avoir une réponse adaptée aux demandes spécifiques des clubs sportifs qui souhaitent accueillir des personnes en situation de handicap (s'appuyer sur le réseau des référents parasport des ligues). S'appuyer également sur le dispositif Club inclusif qui va permettre de sensibiliser de plus en plus de clubs.
  
- **Créer un groupe de travail pour réfléchir à la problématique des transports :**
  - Temporalité : Année 2024
  - Acteurs concernés : Collectivités territoriales, mouvement sportif
  - Description : création de groupes de travail l'échelle départementale pour recenser les initiatives locales, et envisager une amélioration de l'offre de transport adaptés & transports en commun. Réflexion à mener également sur la mutualisation des véhicules des clubs/comités départementaux, qui nécessiterai de recenser dans un premier temps tous les véhicules adaptés sur les territoires.

*Exemple de bonne pratique sur le territoire :*

- *Accompagnement individualisé vers la pratique physique en club par le DAIS dans le département du Gard.*

**ATELIER 3 – Développer la pratique parasportive dans le milieu médico-social**

Outils du CPSF sur lesquels on peut s'appuyer :

- Trouve ton parasport : <https://trouvetonparasport.france-paralympique.fr/#/>
- ESMS & Club : <https://france-paralympique.fr/esmsclubs/>

Actions à envisager :

- **Mettre en place une commission régionale parasport :**
  - Temporalité : d'ici la fin de l'année / début 2024
  - Acteurs concernés : DRAJES ; CPSF ; ARS ; Région
  - Description : s'appuyer sur la Conférence Régionale du Sport pour intégrer une nouvelle commission parasport à part entière. Cela permettra de faciliter la diffusion d'informations, la communication entre les acteurs, et de mettre en place plus facilement des actions régionales en place.



- **Réseaux ESMS x Comités départementaux**

- Temporalité : courant 2024
- Acteurs concernés : ARS, ligues et comités départementaux, SDJES
- Description : Faire le référencement des tous les référents sport dans les ESMS pour avoir un réseau sur lequel s'appuyer. Ainsi, le mouvement sportif (ligues, comités départementaux) pourra plus facilement aller chercher les ESMS pour les accompagner dans la découverte d'une pratique physique adaptée.

*Exemple d'action sur le territoire :*

- AMI de l'ARS pour valoriser et amplifier le développement de projets structurants avec les clubs sportifs et groupes scolaires d'un territoire pour favoriser l'ouverture des équipements sportifs à tous, où que se trouve l'équipement sportif en question (collectivité, école, ESMS), et le partage de valeurs.

Toutes ces actions ne sont pas figées. N'hésitez pas à proposer et faire remonter des sujets pour que nous réfléchissions ensemble à la meilleure manière de les traiter.

## **RESEAU DES REFERENTS PARASPORT DANS LES LIGUES**

La création de ce réseau a été évoqué lors de cette journée. Ce réseau est important et nécessaire pour nous aider dans le développement de la pratique parasportive. Il permettra de faire circuler des informations, de partager des bonnes pratiques dont nous pourrions nous inspirer, partager nos réseaux locaux, et de réfléchir à des projets communs.

A ce jour, 18 ligues se sont inscrites : UNSS, Sport universitaire, Triathlon, Gymnastique, Handball, Escrime, Golf, Equitation, Sport adapté, Handisport, Escalade, Ufolep, Badminton, Aviron, Hockey sur Glace, Volley-ball, Tir Sportif, Athlétisme, Billard.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau, n'hésitez pas à vous inscrire via ce lien : <https://form.jotform.com/231292346451049>

Le Comité Paralympique et Sportif Français est présent pour vous accompagner dans le développement de vos actions, et continuer à mettre en synergie l'ensemble des acteurs en lien avec la pratique parasportive. Nous avons besoin d'avancer collectivement pour que les actions évoquées puissent se mettre en place.

